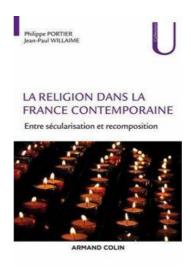
10/05/2021 Le Monde

LE LIVRE

En France, le religieux reconfiguré



Cécile Chambraud

epuis des années, les problématiques liées aux questions religieuses ont envahi les discours politiques, les chaînes d'information et les amendements parlementaires. Du voile islamique à l'organisation du culte musulman, de l'enseignement privé confessionnel à la radicalisation, du mariage pour tous à la bioéthique, elles sont omniprésentes. Elles ont réinstallé dans le débat public une question que l'on avait cru résolue depuis des lustres : celle de l'articulation entre le politique et le religieux, entre l'Etat et les « Eglises », selon le modèle fixé par la loi de 1905. La laïcité est redevenue conflictuelle.

Certains ont discerné dans ces diverses manifestations un « retour du religieux » d'autant plus paradoxal qu'il s'inscrit dans une progression constante de la désaffiliation confessionnelle. Entre 1952 et 2018, les Français ne se réclamant d'aucune religion sont passés de 4 % à 58 %. Il est vrai que cette tendance ne touche pas toutes les traditions de la même manière. Si de nombreuses églises catholiques se vident – mais pas toutes –, des mosquées s'agrandissent, des églises évangéliques ouvrent chaque mois et des temples bouddhistes font recette. Comment s'y retrouver dans ce maelström de données, de discours, de crispations, d'évolutions dont certaines semblent contradictoires ?

Les sociologues et historiens des religions Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, qui ont tous deux dirigé le Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL) de l'Ecole pratique des hautes études, proposent une mise en perspective de ces mutations à la lumière du passage de nos sociétés de la modernité à un régime d'ultra-modernité. L'ultra-modernité, c'est, en quelque sorte, la modernité réflexive, celle qui applique à ses réalisations sociales (la confiance dans la raison, incarnée par l'Etat et son école, dans le progrès, la science...), souvent sacralisées, ses propres armes : la lecture critique, le doute. Sous l'influence des bouleversements environnementaux, scientifiques, numériques, la croyance au progrès qui a accompagné la modernité a laissé place à un certain désenchantement, les craintes se sont substituées aux certitudes. « Les promesses de bonheur terrestre par lesquelles on avait cru pouvoir remplacer les promesses de bonheur céleste ont été, à leur tour, décrédibilisées », écrivent-ils, et « leur dimension d'espérance s'est dissipée ».

Cette mutation des quatre ou cinq dernières décennies a des conséquences majeures sur le religieux. Autant la modernité avait conduit à une sécularisation des individus et des institutions et à un effacement tendanciel du religieux, autant l'ultra-modernité lui offrirait des conditions propices à une nouvelle forme d'actualité. Non pas à travers la présence d'antan, héritée et encadrée par un dispositif hiérarchique complet. Mais une place renouvelée, ajustée aux interrogations et aux incertitudes des sociétés contemporaines. Loin de renvoyer au passé, soutiennent les auteurs, les transformations

10/05/2021 Le Monde

actuelles traduisent une reconfiguration du religieux qui affecte tout autant ses dimensions privées que sociales et politiques.

La croyance au paradis et à l'enfer a progressé

Cette grille de lecture donne sens à la masse impressionnante de données sociologiques, institutionnelles, intellectuelles qu'ils ont rassemblées sur les pratiques et les croyances, les rapports entre la puissance publique et les cultes, l'évolution des acteurs religieux dans la France d'aujourd'hui. Chiffres à l'appui, ils décrivent la diversification du paysage cultuel longtemps surplombé par le catholicisme, le dynamisme d'un islam qui fait jeu égal chez les plus jeunes avec l'appartenance au catholicisme. Les transformations de la pratique sont impressionnantes. Les catholiques constituaient 95 % de l'ensemble des pratiquants réguliers (12 % de la population) en 1981, ils n'en sont plus que 53 % aujourd'hui, conséquence de la poussée de l'islam et de l'évangélisme.

Sous l'influence de la mondialisation et des migrations, les fidèles tiennent compte des courants transnationaux. Ils optent pour des regroupements sur la base affinitaire. Des pôles libéraux et orthodoxes s'affirment au sein de chaque confession. Les croyances n'ont pas reculé aussi vite que les appartenances. Sait-on ainsi que la croyance en une vie après la mort, au paradis, à l'enfer, à la réincarnation, a nettement progressé entre 1981 et 2018 ? Et cette progression est plus forte encore chez les jeunes (moins de 30 ans) que chez leurs aînés. Ces bouleversements se sont répercutés sur l'articulation entre les religions et le politique. Après le moment séparatiste et sa stabilisation, la V^e République a engagé une inflexion vers une *« laïcité de reconnaissance ».* Loi Debré sur le contrat d'association avec les écoles privées (1959), essentiellement catholiques, les accords Lang-Cloupet (1992-1993) sur la formation des maîtres, les aides financières aux cultes des collectivités locales, entre autres, ont été autant de témoignages d'une forme de collaboration entre les divorcés d'hier. Plus récemment, le politique a fait place aux représentants de traditions religieuses sur les questions éthiques, par exemple au Comité consultatif national d'éthique.

Depuis le début du siècle, une troisième configuration s'est mise en route, née de la crainte de la fragmentation sociale sous la poussée d'affirmations identitaires de segments de l'islam. Elle a produit des dispositifs (lois sur les signes religieux à l'école et la non-dissimulation du visage dans l'espace public, chartes de la laïcité en tout genre, enseignement moral et civique) et se manifeste dans le projet de loi contre le « séparatisme » actuellement discuté au Parlement. « Ce parcours récent de la laïcité (...) signale l'affaiblissement du partage du privé et du public, du religieux et du politique, des Eglises et de l'Etat que la première modernité avait institué », écrivent les auteurs.

La Religion dans la France contemporaine

de Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, Armand Colin, 320 pages, 29 euros